

Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec

BOURSE POUR CERTIFICATION EN PHYSIQUE DE LA MAMMOGRAPHIE

L'APIBQ souhaite soutenir ses membres qui désirent obtenir la certification en physique de la mammographie du « Collège Canadien des physiciens en médecine ».

La bourse de certification est pour la certification et non pour défrayer les frais de la carte de compétence après son obtention. La bourse peut être à nouveau demandée lorsque la certification doit être renouvelée (3 ou 5 ans).

Critères du CCPM

Vous devez répondre aux critères de l'accréditation en physique de la mammographie du « Collège canadien des physiciens en médecine » (voir critères ICI ou ci-bas).

Les personnes qui souhaitent obtenir l'accréditation pour accomplir la partie physique du programme d'agrément en mammographie de l'Association canadienne des radiologistes doivent posséder l'une des attestations suivantes :

a) Attestation en physique de la radiologie diagnostique par l'organisme suivant :
   - Collège canadien des physiciens en médecine (CCPM)

OU

b) Un diplôme en physique ou d'un domaine apparenté remis par une université reconnue. Néanmoins, d'autres candidatures pourraient être envisagées dans des cas exceptionnels à la discrétion du comité, mais avec l'approbation du conseil d'administration du Collège.



Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec

BOURSE POUR CERTIFICATION EN PHYSIQUE DE LA MAMMOGRAPHIE

INFORMATION D'ADHÉSION DU CCPM

1) Envoyez votre demande:
   Président, Comité d'accréditation en mammographie
   Bureau du CCPM
   300 rue March, Suite 202
   Kanata, ON K2K 2E2

2) La demande doit comprendre :
   - Un curriculum vitae actualisé
   - Des preuves démontrant les compétences du candidat à évaluer les installations mammographiques, incluant :
     1. Un exemple de toutes les données brutes recueillies et des films obtenus lors de l'inspection d'un mammographe
     2. Le rapport final de l'inspection décrite au point 6.

Il est recommandé (mais non obligatoire) que la première inspection soit effectuée sous la supervision d'un physicien en mammographie accrédité.

EXIGENCES D'ACCRÉDITATION DU CCPM

1. Les candidats à l'examen d'adhésion des membres doivent posséder un diplôme en physique ou dans un domaine apparenté remis par une université reconnue. Néanmoins, d'autres candidatures pourraient être envisagées dans des cas exceptionnels à la discrétion du comité, mais avec l'approbation du Conseil d'administration du Collège.
2. Les candidats doivent avoir accompli au moins 15 heures de formation continue pertinente à la mammographie dans les trois ans avant la date de présentation de la demande d'accréditation du CCPM.
3. Les candidats à l'examen d'accréditation doivent posséder au minimum l'équivalent d'un an d'expérience de travail à temps plein dans l'inspection de systèmes d'imagerie médicale. Les candidats doivent avoir inspecté au moins deux cliniques de mammographie et un total d'au moins six unités de mammographie au cours de la période en question. Une seule inspection d'une unité de mammographie particulière dans une période de 60 jours peut compter aux fins de l'exigence



Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec

BOURSE POUR CERTIFICATION EN PHYSIQUE DE LA MAMMOGRAPHIE

l'examen d'adhésion des membres.

4. Les candidats devront soumettre une lettre de recommandation d'un physicien médical accrédité, ou d'un membre ou membre associé du Collège, attestant que leur pratique est satisfaisante en ce qui a trait à leurs compétences techniques, leur professionnalisme et leur éthique.
5. Les candidats devront se conformer au code d'éthique du Collège.
6. Les candidats devront fournir un rapport d'inspection mammographique satisfaisant, de même que toute la documentation pertinente, produit sous la supervision d'un physicien accrédité en mammographie (ou de toute autre personne possédant les connaissances nécessaires, comme définies par le comité).

Pour plus d'information, veuillez vous référer au Règlements du CCPM.

FRAIS DU CCPM

Cliquez ici pour les frais; chèque payable à CCPM. Prendre note que le montant de la bourse est de 645 $.

CRITÈRES DE L'APIBQ

1. Vous devez être membre actif de l'APIBQ

2. Vous devez exposer votre expérience de trois ans dans le choix de votre certification

3. Vous devez fournir une lettre de motivation (dépôt de la lettre de motivation)

4. Vous devrez effectuer un examen verbal lors des rencontres

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer par courriel à marika@lassocie.ca